

L'UA s'apprête à lancer le marché unique de transport aérien africain

PANA, 23 janvier 2018 - La Cua va lancer le Ciel unique africain Addis-Abeba, Ethiopia - La Commission de l'Union africaine (Cua) s'apprête à lancer le premier projet phare de son Agenda 2063, le marché unique de transport aérien africain (Mutaa), à Addis-Abeba, en Ethiopie, le 28 janvier 2018, comme un événement historique du sommet de l'Union africaine après deux décennies après l'adoption de la Déclaration de Yamoussoukro de 1999.

En s'exprimant en prévision de ce lancement, Dr Amani Abou-Zeid, le commissaire de l'Ua pour les infrastructures et l'énergie, a déclaré "qu'avec la poursuite des opérations comme prévu, le lancement du Marché unique du transport aérien africain va ouvrir de nouvelles opportunités de promouvoir le commerce, les investissements transfrontaliers, dans les secteurs de la production et des services, y compris le tourisme, ce qui va déboucher sur la création de 300.000 nouveaux emplois directs et de deux millions d'emplois indirects, ce qui va contribuer immensément à l'intégration et à la croissance socio-économique du continent". Le commissaire a révélé qu'actuellement le secteur de l'aviation était pourvoyeuse de huit millions d'emplois en Afrique d'où la création du Mutaa avec l'objectif de renforcer la connectivité, de faciliter les échanges et le tourisme, de créer des emplois et de s'assurer que ce secteur joue un rôle plus important dans l'économie mondiale et contribue de manière significative à l'Agenda 2063 de l'Ua. "Le sommet de l'Ua sera également l'occasion d'adopter le texte réglementaire de la Déclaration de Yamoussoukro, qui stipule des règles de concurrence et de protection des clients qui préparent un fonctionnement efficace du marché, a déclaré le commissaire de l'Ua à l'organe de presse de l'organisation. Une exposition, intitulée "Survole de l'Agenda 2063 de l'Ua pour une Afrique intégrée, pacifique et prospère", sera inaugurée pour marquer ce lancement. Il sera également procédé à la de la plaque commémorative du projet. Jusqu'ici, 23 pays africains sur 55 ont adhéré au Marché unique du transport aérien africain, tandis que 44 pays africains ont signé la Déclaration de Yamoussoukro. "La Commission de l'Union africaine, sous la direction et l'engagement personnel de Moussa Faki Mahamat, joue un rôle de coordination essentiel dans la mise en place du Marché unique du transport aérien africain et de plaider auprès des Etats membres de l'Ua qui n'ont pas encore pris cet engagement solennel", a déclaré le commissaire. La Commission de l'Union africaine (Cua), la Commission africaine de l'aviation civile (Afcac), l'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci), l'Association internationale du transport aérien (Iata) et l'Association des compagnies aériennes africaines (Afraa) recommandent également aux pays africains d'ouvrir leurs cieux pour le renforcement de la connectivité et de l'efficacité des services aériens sur le continent. "En tant que premier des 12 projets phares de l'Agenda 2063 de l'Union africaine à être lancé, la mise en œuvre du Mutaa va ouvrir la voie à d'autres projets phares comme le Passeport africain, la libre circulation des personnes, la Zone de libre échange continentale (Zlec)", a souligné le commissaire Abou-Zeid. La Déclaration sur l'établissement d'un Marché unique du transport aérien africain, en tant que projet phare de l'Agenda 2063 de l'Ua, a été adoptée par l'Assemblée de l'Union africaine en janvier 2015. Immédiatement après, 11 Etats membres de l'Ua ont déclaré leur engagement solennel à créer un Marché unique du transport aérien africain par la mise en œuvre de la Déclaration de Yamoussoukro de 1999 qui prévoit la libéralisation totale de l'accès au marché entre les Etats africains, la libre application des droits du trafic, l'élimination des restrictions de propriété et la libéralisation totale des fréquences, des tarifs et des capacités. A ce jour, le nombre d'Etats membres, qui ont adhéré à l'Engagement Solennel est de 23, à savoir: le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Cap-Vert, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, l'Ethiopie, le Gabon, le Ghana, la Guinée, le Kenya, le Liberia, le Mali, le Mozambique, le Niger, le Nigeria, le Rwanda, la Sierra Leone, l'Afrique du Sud, le Swaziland, le Togo et le Zimbabwe.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});